



Gaspésie et Mauricie, le 3 février 2016

### Statistique Canada et la violence conjugale... Rien de nouveau sous le soleil!

Statistique Canada publie à une fréquence quinquennale les résultats de l'*Enquête sociale générale (ESG) portant sur la victimisation*. Invariablement, la publication soulève l'ire des milieux féministes, de nombre de professionne-le-s de recherche et de certains groupes d'intervention auprès des hommes ayant des comportements violents. Cette année encore, les réactions médiatiques<sup>1</sup> n'ont pas tardé à remettre en question la pertinence des données. À l'instar des autres personnes qui réagissent aux résultats de l'ESG, nous croyons que des hommes peuvent être violentés dans un contexte conjugal, mais demeurons persuadé-e-s que ces situations constituent un faible pourcentage.<sup>2</sup>

Rien de nouveau sous le soleil, autant d'hommes que de femmes seraient violentés dans un contexte conjugal... Déjà en 1999, des résultats similaires faisaient la une.<sup>3</sup> Comment expliquer alors que les femmes sont toujours surreprésentées dans les autres sources d'information statistique disponibles? C'est le cas du *Rapport annuel portant sur la criminalité commise dans un contexte conjugal* du ministère de la Sécurité publique, qui recense entre autres le nombre et la nature des infractions criminelles. Dans le même ordre d'idée, comment expliquer que ce sont surtout les hommes qui commettent les actes de violence (séquestration, agression sexuelle, meurtre, etc.)? Comment expliquer que la symétrie mise en exergue par l'ESG peine à trouver une quelconque réciprocité littéraire ou pratique?

Rien de nouveau sous le soleil, puisque de tout temps la violence conjugale est un problème social sujet au déni. Celui-ci s'actualise différemment chez la femme et chez l'homme. De fait, les femmes ont une forte propension à se croire responsables de la violence subie et à en minimiser la gravité, alors qu'à contrario les hommes ont tendance à accuser leur victime de les avoir provoqués, se déculpabilisant ainsi de leurs actes de violence. Les justifications évoquées par les conjoints violents sont cautionnées socialement et, plus gravement, intégrées par la majorité des femmes qui la subissent. Ces justifications entretiennent la relation basée sur l'inégalité du pouvoir, car elles sont plausibles et recevables pour la victime et l'entourage du couple. Ce mode de pensée est-il susceptible d'influencer des réponses fournies à un questionnaire qui s'attarde aux perceptions quant à l'usage de la violence au sein du couple? La violence conjugale continue d'être le fait de l'homme, et ce, sans nier l'agir chez certaines femmes. Toutefois, de prétendre à la symétrie contribue à la promotion d'un système de justifications qui ne sert qu'à déresponsabiliser davantage l'auteur principal.

Rien de nouveau sous le soleil, alors que toutes les données officielles confirment que dans notre société aux tenaces origines patriarcales les femmes détiennent aujourd'hui encore peu de pouvoirs économique, politique, médiatique, est-il logique de prétendre qu'elles imposent dans leur couple un contrôle en tous points comparable à celui que pourrait exercer leur conjoint, qui lui, appartient au groupe dominant? Car, faut-il le rappeler, la violence conjugale c'est l'exercice du contrôle. Au demeurant, soulignons que la grande majorité des femmes qui se réfugient en maisons d'aide et d'hébergement peinent de prime abord à reconnaître les formes de violence qu'elles subissent et refusent de porter plainte, même lorsque leur vie est menacée.

Pour du nouveau sous le soleil, souhaitons pour 2016 une meilleure compréhension populaire la violence conjugale; une définition commune pour l'ensemble des intervenant-e-s et des actions complémentaires; un traitement médiatique éclairé; une quête universellement partagée d'égalité entre les sexes; souhaitons surtout que plus aucune femme ne trouve la mort aux mains de son conjoint ou ex-conjoint!

Monic Caron, co-ambassadrice de *L'Alliance gaspésienne des maisons d'aide et d'hébergement*  
Nancy Gough, co-ambassadrice de *L'Alliance gaspésienne des maisons d'aide et d'hébergement*  
Robert Ayotte, directeur de *L'Accord Mauricie*

<sup>1</sup> Autres réactions : Équipe de recherche en violence conjugale, Acteurs en contexte et Pratiques novatrices, Bulletin d'information, Volume 8; <http://www.fede.qc.ca/communiqués/violence-conjugale-autant-dhommes-que-femmes-victimes>; <http://www.lapresse.ca/debats/votre-opinion/201601/28/01-4944817-savoir-utiliser-les-termes-violence-conjugale-phq>

<sup>2</sup> <http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/police/publications-et-statistiques/violence-conjugale/2013/infractions.html>

<sup>3</sup> <http://www.statcan.gc.ca/start-debut-fra.html>